

2 GRAND ANGLE

CULTURE Sur les trois musées cantonaux du Valais, seul un demi-musée est accessible aux Leur handicap les prive

CHRISTINE SAVIOZ

Il voulait faire visiter le Musée de la nature à Jason, son petit-fils de 2 ans. Un musée tout nouveau, d'un coût de 800 000 francs, inauguré il y a quelques jours à peine. «J'ai vu les photos, cela m'a l'air magnifique! Mais malheureusement, je devrais me contenter des photos», lance Remo Pfyffer (51 ans), dépit.

Ou ce paraplégique, responsable culture et loisirs du Club en fauteuil roulant du Valais romand, devra attendre dehors pendant que sa femme fera découvrir les lieux à Jason. «Je ne peux déjà pas aller dans la forêt pour montrer les animaux à mon petit-fils, je pensais que le Musée de la nature pourrait compenser ça. Là aussi, c'est fichu! C'est inadmissible, en 2013, de créer un nouveau musée même pas accessible à tous!»

comprenant respectivement le Musée de la nature, le Musée d'art et le Musée d'histoire du Valais, seul le Musée d'art est à moitié accessible – le second bâtiment, présentant l'art contemporain, reste inaccessible. Le Musée de la nature et le Musée d'histoire du Valais sont par contre totalement inaccessibles.

Les pavés, la galère

Autres difficultés pour les personnes à mobilité réduite, tous les musées cantonaux se trouvent dans la vieille ville de Sion, en des endroits très pentus et tapissés de pavés. «En clair, seul je ne peux rien faire. Ma femme doit me pousser partout. Les pavés sont très désagréables pour les paraplégiques. Nos jambes sortent de la chaise, en raison du mouvement permanent», note Remo Pfyffer. Avant d'arriver devant la porte



Remo Pfyffer, paraplégique, ne peut pas emmener son petit-fils Jason au Musée de la nature, rue des Châteaux. Le bâtiment est totalement inaccessible. PAPILLOUD



Impossible pour une personne en chaise roulante de rejoindre le Musée cantonal d'histoire, installé dans le château de Valère. PAPILLOUD

Le Sédunois est d'autant plus frustré qu'il reçoit un petit Parisien de 4 ans, par le biais de l'association Feux et joie. «Ce musée aurait été idéal!»

Le problème est identique pour tous les musées cantonaux du Valais. Sur les trois bâtiments

du Musée d'art, la personne handicapée doit ainsi affronter mille et une embûches. «Décider de se rendre au musée est une dépense d'énergie énorme, d'autant plus qu'il n'y a aucune place de parc à proximité des bâtiments; tout ça pour avoir accès à un demi-musée

seulement! Cela ne motive pas les personnes à mobilité réduite», souligne Jérôme Bagnoud, vice-président de Forum Handicap Valais.

De quoi également faire sentir davantage son handicap à la personne touchée. «Cela nous ramène au fait que nous sommes différents», confirme Remo Pfyffer. Un impact psychologique lourd pour ce quinquagénaire qui s'est retrouvé paraplégique après un accident de scooter en 2009. «Jamais je n'aurais pu imaginer être un jour sur une chaise roulante. J'avais une vie professionnelle bien remplie – je tenais les



JÉRÔME BAGNOUD VICE-PRÉSIDENT DE FORUM HANDICAP VALAIS

«Le message qu'on nous donne est: restez chez vous ou allez dans une zone commerciale!»

boulangeries Pfyffer à Sion et Sierre – et, du jour au lendemain, j'ai tout perdu.»

Depuis lors, Remo Pfyffer est confronté chaque jour aux barrières architecturales. «C'est la

galère tout le temps. Quand on sort de l'hôpital, un seuil de 5 centimètres et c'est la fin du monde. En ne pouvant pas accéder à la culture comme tout le monde, j'ai en plus l'impression d'être puni.»

Les personnes en chaise roulante ne cachent pas leur difficulté, voire leur impuissance, à faire changer les choses, en ce qui concerne les musées cantonaux notamment. Ces bâtiments historiques sont quasi intouchables. «C'est la décision de mettre ces musées dans des bâtiments historiques qui est désolante, car on part du principe que personne ne deviendra âgé ou ne se cassera une jambe un jour. Le message qu'on nous donne est: restez chez vous ou allez dans une zone commerciale!», conclut, ironiquement, Jérôme Bagnoud. ●

«C'est juste un droit que nous avons»

«Nous entendons dire que ces musées cantonaux sont très beaux, mais nous ne pouvons pas en profiter. Pourquoi les personnes handicapées en sont-elles privées? C'est inadmissible!», s'insurge Denis Maret, président de la commission accessibilité de Forum Handicap Valais (organisme rassemblant plus de trente associations liées au handicap). Depuis plusieurs semaines, cette commission se bat pour faire respecter le droit des personnes avec handicap de profiter des mêmes espaces publics que les valides. Y compris les musées. «Aux yeux de la loi, toute nouvelle construction ou réfection d'un bâtiment doit être adaptée pour les personnes handicapées», souligne Denis Maret.

Bâtiment historique, pas une excuse
Seul problème: les musées cantonaux sont tous situés dans des bâtiments historiques. Des bâtisses qui sont ainsi presque intouchables. «Elles sont protégées et il est interdit de modifier leurs façades», explique Denis Maret. C'est l'argument utilisé par les responsables des musées cantonaux pour justifier «qu'on ne peut rien faire» (voir page 3). De quoi faire réagir Denis Maret. «On ne peut certes pas toucher aux façades, mais si l'on met

un lift à l'intérieur, cela ne gâchera pas le bâtiment. C'est donc possible et légal!»

Du côté des musées cantonaux, on ne cesse aussi de répéter que, depuis 2010, le Musée d'art comporte plusieurs œuvres destinées aux personnes aveugles ou malvoyantes. «C'est très bien, mais cela ne justifie pas de ne rien faire pour les personnes en chaise roulante par exemple. J'ai parfois le sentiment que les responsables de musées se cachent derrière cette «bonne action» pour ne pas chercher des moyens de rendre leurs lieux accessibles à tous les handicapés. C'est leur manière de se donner bonne conscience!»

Lui-même malvoyant, Denis Maret souligne que s'il est heureux de pouvoir toucher des œuvres du musée, ce plaisir n'est pas simple d'accès. «Si je décide par exemple de me rendre au Musée d'art tout seul, je ne le pourrai pas, car l'ac-

cès pour y arriver est compliqué. J'ai de toute façon besoin d'un accompagnant. Il faut donc relativiser l'accessibilité!»

Avec Procap (qui donne des conseils en construction adaptée notamment), la commission accessibilité de Forum Handicap Valais va effectuer le tour des musées ces prochains mois pour faire un état des lieux et proposer des solutions pour rendre les musées accessibles à tous. «Nous savons que faire changer les choses est très difficile, mais c'est notre devoir de faire entendre la voix des personnes handicapées.»

Quant à l'argument disant que peu de personnes handicapées ont fait la demande aux musées cantonaux pour les visiter jusqu'à aujourd'hui, il fait bondir Denis Maret. «On doit adapter les musées, car c'est simplement la loi! Ensuite, c'est à la personne handicapée de décider ou non d'aller aux musées. Elle est libre. Comme la valide.» ● CSA



Denis Maret, président de la commission accessibilité de Forum Handicap Valais, a du pain sur la planche. LE NOUVELLISTE



COMMENTAIRE
CHRISTINE SAVIOZ

Pas de fausse excuse, S.V.P!

Le Palais de Rumine, abritant le Musée de zoologie, à Lausanne, affiche plus de 100 ans. Classé monument historique, il vient de subir des transformations pour être accessible aux personnes à mobilité réduite, grâce à la pose de planchers techniques et d'hydrolifts. Des travaux effectués sans toucher à l'intégrité du bâtiment, s'enorgueillit le canton de Vaud dans un communiqué datant du 30 avril dernier. Rendre un bâtiment historique accessible à tous est donc bel et bien possible. N'en déplaise à ceux qui brandissent l'argument du «bâtiment historique, donc intouchable» pour justifier l'inaccessibilité d'un musée. Drôle de coïncidence, le Musée vaudois de zoologie a un petit air de famille avec le Musée de la nature du Valais. Il a la même mission de faire découvrir la faune à ses visiteurs. Ainsi, les Va-

laisans à mobilité réduite désireux d'approcher le monde animal devront se rendre à Lausanne – le musée du Valais leur restant interdit. Dommage. Bien sûr, on me rétorquera qu'adapter un musée coûte cher. Ne vaut-il pas mieux, dans ce cas-là, en faire un de moins, mais mieux équipé? Pourquoi les pères ou mères en chaise roulante ne pourraient-ils pas emmener leurs enfants au musée, comme n'importe quels autres parents? Des lois sont censées appliquer les mêmes droits aux êtres humains, qu'ils soient paraplégiques ou pas. Le pire, c'est que les investissements pleuvent pour créer, par exemple, la scénographie impressionnante d'un nouveau musée, mais ces effets resteront invisibles aux yeux d'une partie de la population. La culture, c'est pour une élite seulement? ●